

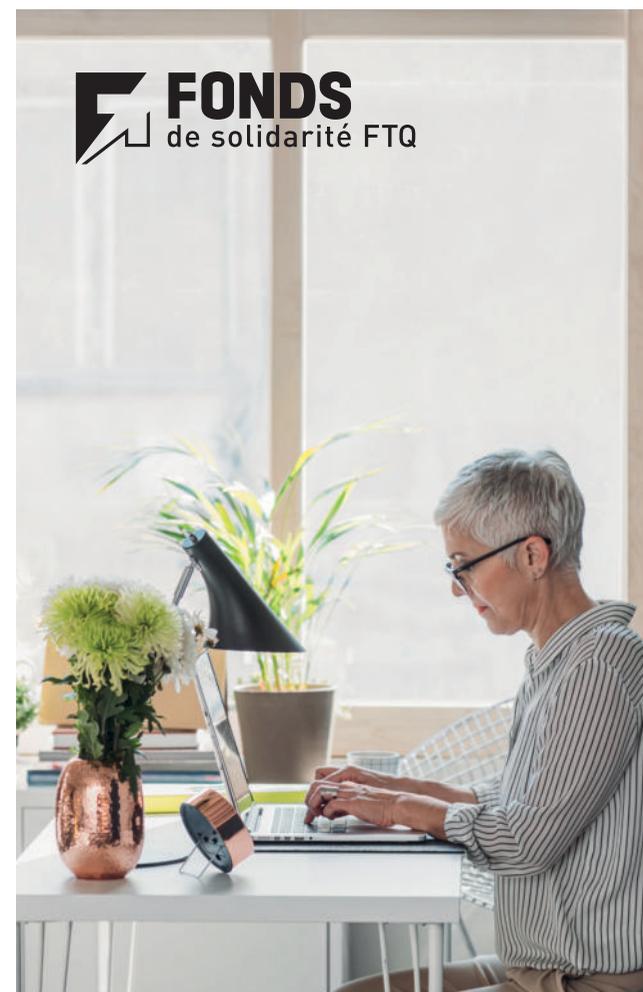
GRATUIT

LE JOURNAL

Version numérique : www.aegq.qc.ca Association des employés et employés du gouvernement

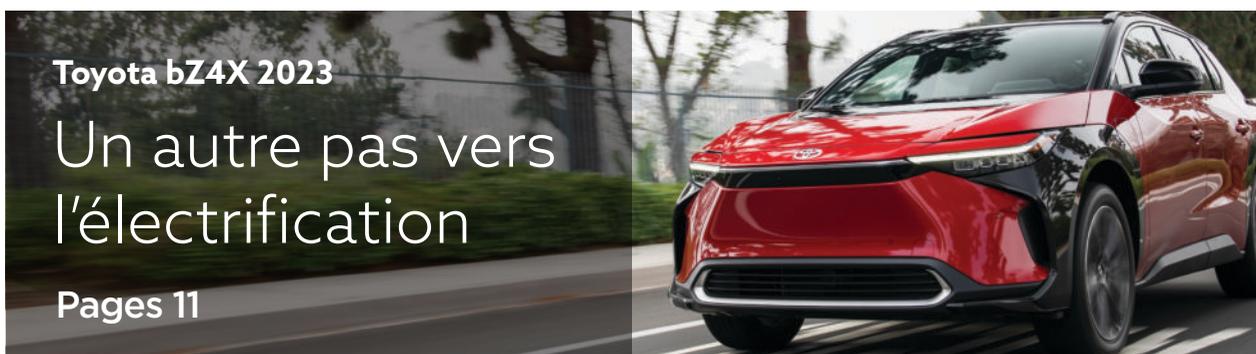
SOMMAIRE

Projet de loi pour créer une agence indépendante du MTQ.....	5	Guide de survie pour les introvertis en réunion	9
Il y a beaucoup d'humour dans le génie.....	6	Gestion du stress.....	10
Nominations	7	5 conseils pour faciliter la vie d'un parent monoparental	10
Chronique Louise Brisson.....	8	Toyota bZ4X 2023	
Tirer la langue.....	8	Un autre pas vers l'électrification	11



Pour les grandes et les petites décisions financières, c'est toujours plus simple quand on est bien informé. Trouvez toutes les réponses à vos questions et plus encore.

Epargnepositive.com





Bonifier son épargne avec **les produits FlexiFonds**,
c'est profiter de produits d'épargne différents
pour différents projets de vie.

Retraite, achat d'une maison, retour aux études.
Les produits FlexiFonds sont là pour vous appuyer.

CELI | REER

fondsftq.com/flexifonds



Vous avez des questions?



Communiquez avec un conseiller en épargne collective FlexiFonds au 1 833 383-2121

Les parts des fonds FlexiFonds sont distribuées uniquement au Québec par FlexiFonds de solidarité FTQ inc., un courtier en épargne collective détenu en propriété exclusive par le Fonds de solidarité FTQ. FlexiFonds de solidarité FTQ inc. ne distribue les parts d'aucun autre fonds commun de placement. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus et les aperçus du fonds avant de faire un placement. Les fonds FlexiFonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Le gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec s'est engagé à devenir un gouvernement ouvert. Cet engagement se caractérise par une volonté d'améliorer les services publics. La notion de gouvernement ouvert se base sur quatre principes clés: la transparence, la participation, la collaboration et l'innovation.

● Affaires municipales et de l'Habitation

En tant que responsable de l'organisation municipale et du développement régional, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour mission d'appuyer l'administration et le développement des municipalités, des régions et de la métropole en favorisant une approche durable et intégrée pour le bénéfice des citoyens. Il est également responsable de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Il vise à être la référence en matière de politiques et de stratégies municipales, régionales et territoriales axées sur la responsabilité et l'autonomie de ses partenaires. Le ministère fournit aussi un guide pour faciliter l'utilisation des fichiers publiés.

Ministre : **Andrée Laforest**

Ministre responsable à l'Habitation : **France-Élaine Duranceau**

Sous-ministre : **Nicolas Paradis**

● Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) influence et appuie l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable.

Il réalise des interventions en production, en transformation, en commercialisation et en consommation des produits agricoles, marins et alimentaires.

Il joue un rôle important en matière de recherche et de développement, d'enseignement et de formation.

Ministre : **André Lamontagne**

Sous-ministre : **Bernard Verret**

● Ministère du Conseil exécutif

Le ministère du Conseil exécutif soutient et conseille le gouvernement dans sa prise de décisions ainsi que dans l'élaboration et la réalisation de son plan d'action. Le Ministère est également responsable de certains mandats confiés par le gouvernement, ainsi que de la communication gouvernementale.

Ministre : **François Legault**

Secrétaire générale et Greffière : **Dominique Savoie**

● Ministère de la Culture et des Communications

Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de contribuer à l'affirmation de l'identité et de la vitalité culturelle québécoises, de favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et de susciter le développement des communications.

Ministre : **Mathieu Lacombe**

Sous-ministre : **Nathalie Verge**

● Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique permettra à la population québécoise, à terme, de transiger en ligne plus efficacement avec le gouvernement. Il a aussi comme objectif le rehaussement des pratiques sécuritaires pour protéger l'État des cyberattaques et ainsi éviter des vols de données publiques.

Ministre : **Éric Caire**

Sous-ministre : **Pierre E. Rodrigue**

● Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a pour mission de soutenir la croissance et la productivité des entreprises, l'entrepreneuriat, la recherche, l'innovation et sa commercialisation, l'investissement ainsi que le développement numérique et celui des marchés d'exportation.

Son action, notamment par ses conseils au gouvernement, vise à favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec, et ce, dans une perspective de prospérité durable.

Ministre : **Pierre Fitzgibbon**

Ministre délégué à l'Économie : **Christopher Skeete**

Sous-ministre : **David Bahan**

● Ministère de l'Éducation, ministère responsable des Sports, des Loisirs et du Plein Air

En vertu de leur loi constitutive, les Ministères réalisent leurs activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, de la recherche, de l'aide financière aux études ainsi que dans les domaines du loisir et du sport.

Ministre de l'Éducation : **Bernard Drainville**

Ministre responsable des Sports, des Loisirs et du Plein Air : **Isabelle Charest**

Sous-ministre : **Carole Arav**

Ministre de l'Enseignement supérieur : **Pascale Déry**

Sous-ministre : **Paule De Blois**

● Ministère de l'Enseignement supérieur

Soutenir la communauté étudiante et les établissements d'enseignement et promouvoir l'enseignement supérieur afin de contribuer, de façon durable, à l'essor économique, social et culturel du Québec.

Ministre de l'Enseignement supérieur : **Pascale Déry**

Sous-ministre : **Paule De Blois**

● **Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Les services que le Ministère met à la disposition des citoyens sont organisés autour de deux secteurs d'intervention : celui des relations du travail et celui de l'information sur le travail. Les services en relations du travail comprennent notamment la prévention et le règlement des conflits de travail, la promotion des pratiques exemplaires en relations du travail et l'évaluation médicale des victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Au niveau des services d'information sur le travail, le ministère offre des services concernant la conception de politiques ainsi que la recherche et la diffusion de l'information sur le travail.

Ministre de l'Emploi : **Katerine Champagne Jourdin**

Ministre de la Solidarité sociale : **Chantale Rouleau**

Sous-ministre : **Annick Laberge**

● **Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs**

Contribuer au développement durable du Québec en jouant un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité au bénéfice des citoyens.

Ministre : **Benoit Charrette**

Sous-ministre : **Marie-Josée Lizotte**

● **Ministère de la Famille**

Le ministère de la Famille contribue au développement du Québec en favorisant l'épanouissement des familles et le développement des enfants. De façon particulière, il assure la cohérence de l'action gouvernementale touchant les familles et les enfants. Responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures qui répondent aux besoins de ceux-ci, il tient compte dans ses interventions de la diversité des modèles familiaux et des milieux de vie dans lesquels ils évoluent. Enfin, le Ministère coordonne la lutte contre l'intimidation, sous toutes ses formes, à tous les âges, dans le monde réel et le monde virtuel. Pour mener à bien sa mission, le Ministère compte sur plusieurs partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Ministre : **Suzanne Roy**

Sous-ministre : **Julie Blackburn**

● **Ministère des Finances**

La Loi sur le ministère des Finances confère au ministre la mission de conseiller le gouvernement en matière financière et de favoriser le développement économique.

À ces fins, le ministère des Finances appuie le ministre, en élaborant et en proposant des politiques dans les domaines économique, fiscal, budgétaire et financier. Il élabore et propose également des mesures d'aide financière et d'incitation fiscale afin de favoriser et de soutenir la croissance de l'économie, de l'investissement et de l'emploi.

Ministre : **Éric Girard**

Sous-ministre : **Julie Gingras**

● **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Ministre : **Christine Fréchette**

Sous-ministre : **Benoit Dagenais**

● **Ministère de la Justice**

Le ministère de la Justice du Québec a pour mission de favoriser la confiance des citoyens et le respect des droits individuels et collectifs par le maintien au Québec d'un système de justice qui soit à la fois accessible et intègre et de la primauté du droit.

Ministre : **Simon Jolin-Barrette**

Sous-ministre : **Yan Paquette**

● **Ministère de la Langue Française**

Le ministère de la Langue française a pour mission de promouvoir, valoriser et protéger la langue française et son statut au Québec, où le français est la seule langue officielle ainsi que la langue commune. Le Ministère élabore et fait connaître les grandes orientations définissant l'aménagement linguistique au Québec, en plus de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine linguistique francophone du Québec.

Le Ministère a aussi pour mission de veiller à la cohérence de l'action de l'Administration et à sa conformité aux dispositions de la Charte de la langue française. Pour ce faire, il entretient des liens étroits avec les ministères et organismes du gouvernement québécois, de même qu'avec les organismes municipaux, et travaille en collaboration avec eux.

Ministre : **Jean-François Roberge**

Sous-ministre : **Juliette Champagne**

● **Ministère des Relations internationales et Francophonie**

La mission du Ministère est de promouvoir et de défendre les intérêts du Québec sur le plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale, et ce, en vertu de sa loi constitutive et à titre de coordonnateur de l'action internationale du gouvernement et de celle de ses ministères et organismes.

Ministre : **Martine Biron**

Sous-ministre : **Alain Sans Cartier**

● **Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a pour mission d'assurer la gestion et de soutenir la mise en valeur des ressources énergétiques et minérales ainsi que du territoire du Québec, dans une perspective de développement durable.

Ministre : **Maïté Blanchette Vézina**

Sous-ministre : **Line Drouin**

● **Ministère de la Santé et Services sociaux**

Le Ministère a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

Ministre : **Christian Dubé**

Ministre responsable des Services sociaux : **Lionel Carmant**

Ministre responsable des Aînés : **Sonia Bélanger**

Sous-ministre : **Daniel Paré**

● **Secrétariat du Conseil du trésor**

Le Secrétariat du Conseil du trésor est l'appareil administratif du Conseil du trésor. Il soutient les activités de celui-ci et assiste sa présidente

dans l'exercice de ses fonctions ainsi que le gouvernement dans ses responsabilités d'employeur. Il appuie et encadre les ministères et les organismes du secteur public dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de gestion des ressources de l'État ainsi que de performance.

Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente de Conseil du Trésor : **Sonia Lebel**

Secrétaire : **Patrick Dubé**

Ministère de la Sécurité publique

Par son rôle au sein de l'appareil gouvernemental, le ministère de la Sécurité publique (MSP) est appelé à diminuer la vulnérabilité des Québécoises et des Québécois aux risques liés notamment à la criminalité et aux sinistres.

Ministre : **François Bonnardel**

Sous-ministre : **Marc Croteau**

Ministère du Tourisme

Le ministère du Tourisme favorise, en concertation et en partenariat avec les intervenants public et privé, l'essor de l'industrie touristique dans une perspective de prospérité économique et de développement durable. Les orientations du ministère sont les suivantes: * orienter et concerter l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, * assurer la mise en marché du Québec et de ses expériences touristiques, * amorcer l'implantation du tourisme durable, * susciter et soutenir le développement de produits touristiques, * offrir et encadrer des services à la clientèle touristique en matière d'accueil, de renseignements et de réservations touristiques, et * assurer l'implantation du Plan de gestion des ressources humaines.

Ministre : **Caroline Proulx**

Sous-ministre : **Audry Murray**

Ministère des Transports et Mobilité durable

Assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec.

Ministre : **Geneviève Guilbault**

Sous-ministre : **Frédéric Guay**

Ministère du Travail

Contribuer au développement social et économique du Québec en favorisant l'atteinte de conditions de travail équitables, de milieux de travail sains, de relations du travail harmonieuses, et en diffusant une information pertinente sur le travail dans tous les secteurs d'activité. La mission du ministère du Travail s'inscrit par ailleurs dans une perspective de développement durable. Ainsi, elle est en lien direct avec plusieurs orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 du Québec. De fait, le ministère vise à maintenir des relations de travail harmonieuses, à préserver un dialogue social qui soit respectueux et à soutenir des approches préventives et innovatrices.

Ministre : **Jean Boulet**

Sous-ministre : **Anne Racine**

Ici et ailleurs

LE GOUVERNEMENT prépare un projet de loi pour créer une agence indépendante du MTQ

Le ministère des Transports du Québec pourrait avoir à négocier un important virage si le gouvernement de la CAQ met sur pied comme il l'entend une nouvelle agence pour gérer les grands projets de routes et de transport collectif de la province.

Après Santé Québec, le gouvernement Legault souhaite cette fois mettre en place une nouvelle agence pour gérer de manière indépendante les grands projets d'infrastructure routière et de transport en commun de la province.

Selon nos sources, la vice-première ministre Geneviève Guilbault, qui est également ministre des Transports, planche activement sur ce projet, si bien que le dépôt d'un projet de loi à cet effet serait prévu pour cet automne à l'Assemblée nationale.

Une telle agence, différente du ministère des Transports, hériterait d'une partie des responsabilités de celui-ci, selon des informations révélées lundi par *La Presse* et confirmées par Radio-Canada.

La démarche entreprise par la Coalition avenir Québec (CAQ) rappelle celle mise de l'avant pour créer Santé Québec, une agence indépendante du ministère de la Santé et des Services sociaux, celle-ci étant appelée à délaïsser les opérations courantes pour se concentrer sur les grandes orientations à suivre.

Les gouvernements de Pauline Marois, en 2012-2014, et de Jean Charest, en 2007-2008, avaient d'ailleurs songé à créer une telle agence par le passé.

Ni l'un ni l'autre n'avaient toutefois réussi leur pari en raison d'un manque de collaboration de l'opposition, les deux gouvernements ayant défendu cette idée alors qu'ils étaient minoritaires à l'Assemblée nationale.

En 2013, par exemple, le Parti québécois (PQ) avait déposé un projet de loi pour créer une agence distincte du ministère des Transports, qui aurait été responsable d'assurer l'entretien et la gestion du réseau routier, afin de limiter l'influence du politique dans ce domaine.

Il faut arrêter de penser qu'on va gagner des élections sur les bouts d'asphalte, disait à l'époque le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault.

Cette idée n'avait jamais vu le jour, notamment en raison de l'opposition de la CAQ, aujourd'hui au pouvoir – une volte-face que le député péquiste Joël Arseneau n'a pas manqué de souligner, lundi, sur le réseau X (anciennement Twitter).

Après avoir maintes fois raillé la proposition du [PQ] de créer une agence des Transports, la CAQ y travaille aujourd'hui. Pourquoi ne pas avoir annoncé la volte-face en campagne électorale? a-t-il demandé, lui qui avait, au nom de son parti, redéposé en 2021 un projet de loi à cet effet, qui n'a jamais été appelé par le gouvernement.

Il s'agit pourtant d'une fausse bonne idée, selon le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPPQ).

Car créer des agences avec un conseil d'administration diminue le pouvoir exécutif des élus en rendant opaques les décisions administratives, et ce, derrière une prétendue neutralité, estime son président, Christian Daigle.

Il est primordial de maintenir les agences gouvernementales sous la Loi sur la fonction publique afin de maintenir une surveillance du public, a-t-il affirmé par communiqué, lundi. Les récents déboires informatiques à la SAAQ sont le parfait exemple qu'il faut maintenir l'imputabilité ministérielle, pas la réduire, bien au contraire.

Il y a beaucoup d'humour dans le génie...

La distance standard entre deux rails de chemin de fer au Canada est de 4 pieds et 8 pouces et demi.

C'est une mesure particulièrement bizarre. Pourquoi...

Parce que : Les chemins de fer canadiens ont été construits sur le même modèle que les chemins de fers des États-Unis, afin de faciliter de transports des marchandises d'un pays à l'autre. Cela était logique.

Mais, une question se pose.

Pourquoi les chemins de fer des États-Unis, ont-ils été construits écartés de 4 pieds 8 pouces et demi?

Parce que : Les chemins de fer des États-Unis ont été construits de la même façon qu'en Angleterre, par des ingénieurs anglais expatriés, qui ont pensé que ça serait une bonne idée, car cela permettrait d'utiliser des locomotives anglaises sur les voies ferrées américaines. Ce fut bon pour le commerce.

Mais, pourquoi les Anglais ont-ils construit leurs chemins de fers comme ça?

Parce que : Les premières lignes de chemin de fer ont été construites par les mêmes ingénieurs qui construisaient les lignes de tramway et que cet écartement était alors utilisé pour les tramways. C'était aussi pour économiser.

Mais, pourquoi les ingénieurs ont-ils utilisé cet écartement pour les tramways?

Parce que : Les personnes qui ont construits les tramways étaient de la même formation technique que les personnes qui construisaient les chariots et ils ont utilisés les mêmes méthodes et les mêmes outils à leur disposition.

Mais pourquoi cet écartement de 4 pieds et 8 pouces et demi a-t-il été maintenu?

Parce que : Partout en Europe et en Angleterre, les routes avaient déjà des ornières (traces bien définies dans les sols) espacées de cette façon et un espacement différent aurait causé la rupture de l'essieu du chariot en circulant sur ces routes.

Et pourquoi ces routes présentaient-elles des ornières ainsi espacées?

Parce que : Les premières routes en Europe ont été construites par l'empire romain pour accélérer le déploiement des légions romaines.

Mais, pourquoi les romains ont-ils retenu cet espacement?

Parce que : Les premiers chariots étaient des chariots de guerre romains. Ces chariots étaient tirés par deux chevaux. Ces chevaux galopaient côte à côte et devaient être espacés suffisamment pour ne pas se gêner.

Afin d'assurer une stabilité du chariot, les roues ne devaient pas se trouver dans la continuité des empreintes des sabots laissés

par les chevaux et ne pas non plus, se trouver trop espacés et dépasser de chaque côté du chariot. Ce qui aurait pu causer un accident lors du croisement de deux chariots près l'un de l'autre.

Voilà la réponse à ma question.

Donc, l'espacement des rails des chemins de fer au Canada, soit 4 pieds 8 pouces et demi, s'explique parce que 2 000 ans passés, sur un autre continent, les chariots romains étaient construits en fonction de la dimension de l'arrière-train moyen des chevaux de guerre romains.

CQFD.

Voilà pour la portion historique.

Mais, il y a une suite intéressante technologique et légale à cette histoire concernant l'espacement des rails de chemin de fer et l'arrière-train des chevaux de guerre romains.

Je vous ai dit au début de mon exposé pour expier mon péché d'orgueil que je ne suis ni un nain ni un navot. Je sais que parmi vous il y a des nains et des navots, je veux dire des ingénieurs et des avocats.

Quand nous regardons la navette spatiale américaine sur sa plateforme de lancement, nous pouvons remarquer les deux réservoirs additionnels attachés au réservoir principal.

Ces réservoirs sont fabriqués par la société Thiokol dans ses usines qui sont situées dans l'état de l'Utah.

Les ingénieurs qui les ont conçus auraient bien aimé les construire un peu plus larges, mais ces réservoirs devaient être expédiés par train jusqu'au site de lancement situé à Cap Canaveral dans l'état de la Floride.

La ligne de chemin de fer partant de l'usine en Utah pour se rendre en Floride, devait emprunter un tunnel sous les Rocheuses et les réservoirs additionnels devaient pouvoir passer dans ce tunnel. Le tunnel est légèrement plus large que la voie de chemin de fer et la voie du chemin de fer est un peu plus large que l'arrière-train de chevaux.

Alors, lors de la construction de la navette spatiale américaine, que l'on peut considérer comme le moyen de transports le plus sophistiquée de notre planète, les ingénieurs devaient respecter une contrainte de conception qui était la largeur de l'arrière-train de deux chevaux côte à côte.

Les spécifications techniques et la bureaucratie vivront éternellement pour le mieux-être de l'humanité.

Ainsi, la prochaine fois que vous aurez entre les mains des spécifications techniques et que vous demanderez à quel génie elles appartiennent, vous vous serez peut-être posé la bonne question.

C'est concret, et tout près : notre monde veille sur le vôtre

Nos conseillers en sécurité financière vous accompagnent pour...

- créer votre plan d'investissement personnalisé et votre stratégie financière
 - choisir la bonne solution d'assurance vie et maladie
 - calculer de façon précise vos revenus à la retraite grâce à notre outil unique
 - conçu pour votre régime de retraite (RREGOP ou RRPE)
 - améliorer vos finances grâce à nos webinaires gratuits et en direct.
- Pour en savoir plus sur les dates et les sujets couverts, visitez le www.beneva.ca/webinaires.



Pour en savoir plus
1 877 841-8822

beneva

Les produits d'épargne sont établis par Beneva inc. et distribués par Beneva inc., cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.
Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., cabinet de services financiers et ses partenaires autorisés.
© Beneva inc. 2023 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.



46830 (2023-08)

NOMINATIONS du conseil des ministres

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M^{me} Elisa Valentin est nommée, à compter du 3 juillet 2023, sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

M. Jean-François Hould est nommé, à compter du 3 juillet 2023, délégué du Québec à Chicago, aux États-Unis.

M^{me} Geneviève Rolland est nommée, à compter du 7 août 2023, déléguée générale du Québec à Munich, en Allemagne

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M. Alain R. Roy est nommé, à compter du 3 juillet 2023, membre et président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Hydro-Québec

M. Jean-Hugues Lafleur est nommé membre du conseil d'administration et président-directeur général par intérim d'Hydro-Québec.

Régie de l'assurance maladie du Québec

M. Marco Thibault est nommé de nouveau membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Richard Deschamps est nommé, à compter du 10 juillet 2023, sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux.

M. Boris Gueissaz-Teufel est nommé, à compter du 17 juillet 2023, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux.

M. Daniel Paré est nommé, à compter du 10 juillet 2023, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval

M. Daniel Vigneault est nommé président-directeur général adjoint de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec –

Ministère du Conseil exécutif

M^{me} Dominique Savoie est nommée, à compter du 10 juillet 2023, secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif. M^{me} Savoie est sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Autorité des marchés financiers

M. Yves Ouellet est nommé, à compter du 21 août 2023, membre du conseil d'administration et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. M. Ouellet est secrétaire général et greffier du Conseil exécutif.

Autorité des marchés financiers

M^{me} Marie-Claude Soucy est nommée membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale par intérim de l'Autorité des marchés financiers.

Coroner

M. Reno Bernier est nommé, à compter du 17 juillet 2023, coroner en chef

Bureau des présidents des conseils de discipline

M. Daniel Y. Lord est nommé de nouveau président de conseil de discipline et désigné de nouveau président en chef adjoint du Bureau des présidents des conseils de discipline.

École nationale d'administration publique

M^{me} Michèle Charbonneau est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale d'administration publique.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

M^{me} Zoubida Abdelkader est nommée, à compter du 21 août 2023, sous-ministre adjointe au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Commission de la construction du Québec

M^{me} Marie-Renée Roy est nommée membre indépendante et présidente du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec.

Commission de la construction du Québec

M. François Charette est nommé, à compter du 15 septembre 2023, membre du conseil d'administration et président-directeur général par intérim de la Commission de la construction du Québec.

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

M^{me} Judith Lupien est nommée, à compter du 17 août 2023, régisseuse et vice-présidente de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Sûreté du Québec

M. Benoît Dubé est nommé, à compter du 17 août 2023, directeur général adjoint de la Sûreté du Québec. M. Dubé est inspecteur-chef de la Direction des enquêtes criminelles à la Sûreté du Québec.

La promesse d'achat DU RÊVE À LA RÉALITÉ!

RE/MAX
FORTIN, DELAGE INC.

Agence immobilière
Franchisé indépendant et
autonome de RE/MAX Québec inc.



L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.



LOUISE
BRISSON
courtier immobilier inc.

Vous venez de visiter la maison de vos rêves! Après mûre réflexion et examen des documents fournis, vous contactez votre courtier immobilier pour faire une promesse d'achat. Vous avez des questions? Rien de plus normal, l'achat d'une propriété, maison ou condo, n'est pas un acte anodin.

1- Qu'est-ce qu'une promesse d'achat?

C'est un document juridique qui indique les conditions de l'acheteur : prix, financement, date d'occupation, inspection et autres conditions. C'est un «avant-contrat» qui lie les deux parties avant la signature du contrat de vente chez le notaire.

2- Quel prix proposer?

Dois-je faire une offre beaucoup plus basse par rapport au prix demandé ou offrir un montant près du prix listé? Sur quoi se baser? Comment s'assurer que le prix offert sera le prix juste et raisonnable? Vous en discuterez avec votre courtier : il s'y connaît et vous guidera afin de tenir compte de facteurs importants tels le marché, l'état de la propriété, les ventes du secteur, les possibles contraintes, votre capacité financière, etc.

3- Dois-je faire inspecter la maison?

Il est fortement recommandé de faire inspecter la propriété. Des frais d'environ 600 \$ sont à prévoir et peuvent éviter de mauvaises surprises. Comme acheteur, vous vous devez d'être diligent et de faire un examen attentif des lieux, sinon, advenant des problèmes, vous n'aurez aucun recours contre le vendeur pour faire valoir quelque vice que ce soit, surtout s'il s'agissait d'un vice apparent.

Vous songez à faire inspecter la maison par votre beau-frère bricoleur? À éviter, cela équivaut à ne pas faire d'inspection. Une inspection doit être effectuée par un inspecteur en bâtiment ayant des assurances erreurs et omissions. Le rapport fourni indiquera les réparations à faire ce qui vous permettra de planifier les travaux, ou de vous retirer de l'offre en cas de problèmes majeurs.

4- Dois-je lire obligatoirement les documents que le courtier me fournit?

Oui. Un acheteur bien informé devra questionner la déclaration du vendeur qui est un document à déclaration obligatoire chez les courtiers immobiliers et qui traduit «l'état de santé» de l'immeuble, les problèmes survenus, rénovations, etc. Le certificat de localisation doit aussi être examiné car il permet de voir la conformité des bâtiments et autres problèmes possibles. Pour les condos, il faut lire «l'épaisse» déclaration de copropriété, les procès-verbaux, états financiers, cahier d'entretien, etc.

5- Suis-je lié par la promesse d'achat?

Dès que le vendeur accepte votre promesse d'achat et contresigne, c'est devenu un contrat qui vous lie avec le vendeur. L'acheteur s'engage à acheter et le vendeur à vendre dès que les conditions inscrites auront été remplies. Seul le refus de votre offre par le vendeur vous permettra de vous désister, ou encore une inspection révélant des problèmes majeurs. Attention : vous voyez une maison plus belle et vous voudriez faire une offre pour annuler la première? Trop tard. Il est quasiment impossible pour l'acheteur de se désister d'une offre une fois acceptée, tout comme pour le vendeur de vendre à un second acheteur pour vous évincer.

6- Que se passe-t-il une fois l'offre d'achat signée?

Une fois l'offre d'achat acceptée, commencent les délais : financement, inspection, etc. Peut-on dépasser les délais inscrits? Non. En tout temps, on doit respecter les délais acceptés par les parties. L'acheteur qui contreviendrait aux délais court le risque de perdre la propriété qu'il désire acheter.

7- Que reste-t-il à l'acheteur une fois les conditions remplies?

Il restera à choisir le notaire, à la charge de l'acheteur, en vue de la signature du contrat. Prévoir des sommes pour la taxe de bienvenue, taxes municipales, scolaires, déménagement, assurances, frais de copropriété.

8- Je voudrais faire une offre d'achat mais ma propriété n'est pas vendue?

Un acheteur peut alors faire une offre d'achat «conditionnelle» à la vente de sa propriété et prendre ce risque pour que la maison désirée ne devienne pas rêve du passé.

En conclusion, beaucoup d'étapes entourent un achat immobilier et beaucoup d'éléments sont à considérer et à coordonner. Travaillez avec un courtier immobilier, une valeur sûre pour votre achat et un gage pour une transaction en toute sécurité.

N'oubliez pas : cela semble facile de faire une offre d'achat. C'est vrai. Mais une fois que l'offre est acceptée et que les parties s'entendent sur les conditions, commencent d'autres étapes pleines de surprises et de rebondissement. Au plaisir de vous seconder!

LOUISE BRISSON

Chronique linguistique

Les capsules linguistiques *Tirer la langue* portent sur l'origine des mots, sur la transformation et les variétés régionales de la langue française au Québec et ailleurs dans la francophonie, de même que sur l'application des normes lexicales et des règles grammaticales en français standard

Par Denis Robichaud, retraité du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion



Tirer la langue In extremis

Extrême est issu du latin *extremus*, superlatif de *exter*, « le plus à l'extérieur » et, au figuré, « le pire ».

En français, il s'emploie comme adjectif. Par référence à l'espace, pour désigner ce qui est tout au bout : **extrême frontière**. Par référence au temps, pour décrire ce qui est tout au début ou tout à la fin d'une durée : **extrême jeunesse**.

Au figuré, il est généralement antéposé et détermine ce qui atteint le plus haut degré : **extrême élégance, extrême urgence, extrême fatigue, extrême droite** et **extrême gauche**, formations politiques les plus éloignées du milieu. Il est souvent postposé pour qualifier ce qui excède la mesure ordinaire : **parti extrême, chaleur extrême, conséquence extrême**. Ce qui est caractérisé par un très haut degré de risque : **sports extrêmes**.

Comme substantif masculin, il désigne la limite ultime des choses : **Extrême-Orient**, par opposition, géographiquement, à Proche-Orient, **à l'extrême**, « au-delà de ce qui est normal », **les deux extrêmes, passer d'un extrême à l'autre**, « passer d'un état, d'une situation limite, souvent excessive, à un état, une situation contraire. »

Le dérivé **extrêmement**, « au plus haut point », s'emploie couramment comme adverbe de manière : **différer extrêmement**; il est d'usage littéraire comme adverbe de quantité : « Les femmes **extrêmement** belles étonnent moins le second jour » (Stendhal, 1783-1842). **Extrémisme** et **extrémiste** sont des néologismes du 20^e siècle. **Extrémité** suit une évolution sémantique analogue à celle d'extrême. En particulier, par référence à ce qui limite une durée, il se maintient dans la locution vieillie **à la dernière extrémité**, « être à l'agonie, à la fin de sa vie. »

DEVOIR

Quel mot composé avec extrême désigne le sacrement de l'Église destiné aux fidèles en péril de mort?

Extrême- on _ _ _ _ _

RÉPONSE

<http://www.tirer-la-langue.com/>

Louise Brisson

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

418.653.5353



RE/MAX FORTIN, DELAGE

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

brissonlouise@videotron.ca
louisebrisson.com

© Toute reproduction, duplication, diffusion, distribution de cet article est STRICTEMENT INTERDIT et représente une violation de la Loi fédérale régissant les droits d'auteur.

Guide de survie pour les introvertis en réunion

Est-il possible de briller en réunion ou du moins de tirer son épingle du jeu quand on est un introverti entouré d'extravertis? La réponse est oui.

Rares sont les introvertis qui se sentent confortables dans une réunion où les débats, le sens de la répartie et une certaine flamboyance sont à l'honneur.

Bombardés de nouvelles idées où la réflexion profonde peut être escamotée, les introvertis ont souvent bien des choses à dire, mais une fois la réunion terminée.

Les réunions et les introvertis sont-ils compatibles?

Les introvertis ne participent pas nécessairement de façon active aux réunions. Ils sont moins à l'aise lors des discussions libres où les réponses du tac au tac sont favorisées.

En général, les extravertis sont dans la rapidité (et parfois l'impulsivité) tandis que les introvertis aiment prendre le temps de réfléchir, de peser leurs mots. Ils préfèrent avoir toute l'information en main et l'analyser avant d'émettre une opinion.

Rien ne sert de se transformer en extraverti. Il faut accepter que votre différence est un atout. Quand vous parlez, votre parole est synonyme de réflexion. Soyez le sage de la rencontre dont la parole est d'or.

Les 4 conseils de la discrète par excellence

Autrice de *La force des discrets* : Le pouvoir des introvertis dans un monde trop bavard, Susan Cain croit que le monde moderne a tendance à sous-estimer la force des introvertis.

Elle-même introvertie, la conférencière américaine nous offre ses 4 conseils pour que l'introverson des participants lors d'une rencontre devienne un atout, et non un handicap.

1. Les écrits avant la parole

Les introvertis préfèrent écrire, alors qu'une certaine réflexion est nécessaire avant de coucher sur papier leurs pensées, plutôt que de prendre la parole devant les autres

Si c'est votre cas, demandez à recevoir l'ordre du jour de la rencontre pour connaître à l'avance les points qui y seront abordés.

Préparez-vous en écrivant ce que vous souhaitez dire à voix haute lors de la réunion. Cette étape permettra de diminuer votre stress.

Cette préparation vous évitera une certaine frustration et les remords de ne pas avoir parlé après la rencontre.

2. Un peu de pratique avant le jour J

Dites à voix haute ce que vous souhaitez aborder lors de la réunion jusqu'à ce que vos paroles aient du sens pour vous et semblent naturelles.

Plongés dans leur monde intérieur et leur besoin de perfectionnisme, les introvertis peuvent être freinés par leur peur du ridicule et celle de se tromper.

Comme la spontanéité n'est pas naturellement au rendez-vous, ils doivent pratiquer leur discours.

Portez aussi attention à votre non verbal. Votre posture a une influence sur votre niveau de confiance. Tenez-vous droit et roulez vos épaules vers l'arrière.

3. Du temps pour réfléchir

Plutôt que de vous transformer en extraverti qui livre ses commentaires plus vite que son ombre, ayez l'humilité d'avouer que vous devez prendre du recul avant de livrer le fond de votre pensée.

Acceptez le fait que vous avez besoin de temps pour réfléchir et émettre une opinion.

Mieux encore, avouez-le aux autres participants de la réunion.

Il vaut mieux dévoiler cet aspect de votre personnalité plutôt que de faire de fausses promesses que vous ne pouvez pas tenir.

4. Imposez-vous

Tentez de prendre la parole tôt dans la réunion. Vous dicterez le ton, le rythme et les idées qui vous tiennent à cœur.

Si vous laissez les extravertis prendre le contrôle de la rencontre, il sera de plus en plus difficile de vous imposer.

ÊTES-VOUS...

GESTION DU STRESS

Activation ou relaxation? Avez-vous déjà remarqué que, pour une même situation de stress, les gens peuvent réagir de façon complètement différente? Il y aurait effectivement trois façons de réagir en terme d'activation physique :

1. Avoir le pied sur l'accélérateur : Courir partout, parler vite et faire mille choses à la fois.
2. Avoir le pied sur le frein : Être trop détendu, éviter le sujet et procrastiner.
3. Être sur les deux en même temps : Se sentir figé par l'évènement.

Il est important de prendre conscience de sa tendance personnelle de réaction à une situation stressante afin de bien la gérer. La courbe plus bas démontre que trop peu de stress peut rendre le quotidien ennuyant alors que trop de stress peut mener à l'épuisement. L'idéal est de trouver la zone d'activation optimale pour utiliser l'énergie du stress comme stimulant sans tomber dans l'excès. En prenant conscience d'où vous vous situez sur cette courbe, vous serez capable de vous ajuster afin de retrouver un état optimal.

SI VOUS ÊTES TROP DÉTENDU, ACTIVEZ-VOUS :

1. Faites de l'exercice (ex. jogging) ou des étirements actifs
2. Fixez-vous des objectifs qui vous donnent envie de vous dépasser
3. Écoutez de la musique énergique ou regardez des vidéos stimulants
4. Faites des respirations rapides
5. Répétez-vous des phrases positives et stimulantes et affichez-les sur le mur
6. Pour une performance, fermez les yeux et imaginez-vous confiant et serein

SI VOUS ÊTES TROP ACTIVÉ, DÉTENDEZ-VOUS :

1. Respirez profondément
2. Faites des exercices de relaxation (méditation, relaxation musculaire progressive, etc.)
3. Fermez les yeux et imaginez-vous dans un endroit calme et serein
4. Prenez un bain chaud
5. Faites des étirements passifs
6. Répétez-vous des phrases positives pour vous détendre

5 conseils pour faciliter la vie d'un parent monoparental

Une séparation est déjà un chamboulement en soi... Qu'en est-il quand des enfants sont impliqués et que vous devenez du jour au lendemain un parent en solo? Voici nos 5 conseils pour vous aider.

1. La clé : l'organisation

La routine a souvent des connotations négatives avec son manque de spontanéité. Toutefois, avouons qu'elle est nécessaire pour un parent en solo.

Pour éviter les imprévus, le chaos et le stress, fixez un horaire familial où les éléments suivants sont indiqués :

- Rendez-vous importants
- Cours
- Fêtes
- Courses à faire

L'objectif est d'installer une routine (surtout la semaine) et une stabilité dont les enfants ont tant besoin.

Cet exercice nécessite de mettre de côté le superflu, le « non nécessaire » et de responsabiliser vos enfants dans certaines tâches familiales.

2. De l'ordre dans vos finances

Vivre avec un seul salaire n'est pas une mince tâche! Nombreuses sont les dépenses que vous devez payer seul :

- Logement
- Électricité
- Assurances
- Voiture
- Téléphone, Internet et forfaits télé
- Dépenses pour les enfants
- Frais bancaires

Pour avoir les idées claires sur vos revenus et vos dépenses, il est impératif de faire un budget et de demander l'aide de votre conseiller.

Comme votre situation matrimoniale a changé, il est possible que vous ayez droit à une aide financière supplémentaire (tant du côté du gouvernement fédéral que provincial), à commencer par l'allocation canadienne pour enfants.

3. L'art de savoir bien s'entourer

Vivre seul avec ses enfants ne doit pas être synonyme d'isolement. Au contraire, le réseau social

et familial vous aidera à briser la solitude et à vous sortir de temps en temps du tourbillon de la routine.

N'hésitez pas à demander de l'aide quand vous en ressentez le besoin. Ce n'est pas un signe de faiblesse, mais un indice que vous êtes un être humain avec des limites à respecter.

Si l'autre parent n'est pas du tout dans le quotidien des enfants, ne négligez pas l'importance d'un modèle parental positif pour leur développement.

4. Du temps pour soi

Le réflexe d'un parent est souvent de faire passer sa progéniture en premier au détriment de ses besoins.

Dans un contexte de monoparentalité, il faut ajouter une longue liste de tâches que l'on ne peut plus partager avec l'autre.

Le temps est donc compté pour des activités où vous lâchez prise complètement et dont vous êtes le principal centre d'intérêt.

Ne faites pas l'erreur de négliger ces moments de détente où vous pouvez recharger vos batteries. Mettez-les à l'agenda comme n'importe quel autre événement. Ils sont tout aussi vitaux qu'un rendez-vous chez le dentiste ou une rencontre parent-professeur!

Pour le reste, voir le conseil numéro 3 pour savoir qui sera auprès de vos enfants pendant VOS moments.

5. La culpabilité à la poubelle!

Il est normal d'être rongé par la culpabilité quand on remue la vie familiale après une séparation.

Vous ne pouvez rien changer au passé qui vous a amené à votre nouvelle réalité, mais vous pouvez certainement modifier votre état d'esprit actuel pour que le ici et maintenant se déroule de la manière la plus positive possible.

Rappelez-vous que même en couple, vous n'étiez pas un parent parfait.

La pile de vêtements à plier s'accumule?

Rappelez-vous qu'il n'y a que 24 heures dans une journée et que la recette du clonage reste à inventer.

Vous faites déjà votre possible et il est préférable de vous concentrer sur l'essentiel : le bien-être de vos enfants.



Toyota bZ4X 2023

Un autre pas vers l'électrification

La demande croissante pour les véhicules électriques (VÉ) a obligé Toyota, qui jusqu'à tout récemment avait misé sur les approches hybrides, hybrides rechargeable et à l'hydrogène, à commercialiser son premier véhicule entièrement électrique, le bZ4X.

Assemblé au Japon, et développé en collaboration avec Subaru, ce VÉ, mi-voiture mi-VUS compact, affiche des dimensions qui s'apparentent à celles de concurrents comme le Kia EV6 ou le Nissan Ariya. Il possède même, à quelques exceptions près, des dimensions légèrement supérieures au populaire Toyota RAV4. Pour brouiller un peu plus les cartes, Subaru propose le même véhicule sous l'étiquette Solterra, en version à rouage intégral (AWD) seulement. Toyota décline son bZ4X en trois versions : L, LE et XLE AWD, les deux premières à traction et la dernière dotée de l'efficace rouage intégral emprunté à Subaru.

Habitacle

À l'avant comme à l'arrière, le dégagement devrait convenir à la plupart des occupants. Du côté du conducteur, la position de conduite haute contribue à améliorer la visibilité, par ailleurs mauvaise de côté, vers l'arrière. Confortables, les sièges avant fournissent un bon soutien. En comparaison du Kia EV6, par exemple, la présentation intérieure est plutôt sobre, et certains matériaux manquent de finesses. Faciles d'utilisation, les principales commandes sont regroupées dans une large console centrale (peut-être un peu trop large), surmontée par un écran tactile de 12,3 po (8 po dans la version de base) qui permet d'accéder au système multimédia.

L'instrumentation de bord devant le conducteur est partiellement obstruée par la partie supérieure du volant. Il s'agit assurément de la faille ergonomique la plus inexplicable. D'aucuns aimeraient également pouvoir régler le volant plus haut. L'ajout d'éclairage pour tous les boutons des lève-glaces électrique aurait également été apprécié. Le coffre à gants ? Disparu. Et l'essuie-glace arrière ? Absent. Toyota a jugé l'inclinaison de la lunette suffisante pour qu'elle reste propre. Cette caractéristique serait pourtant utile pour nettoyer la lunette par temps de pluie ou de neige. L'espace de chargement se veut par ailleurs logeable. Il peut facilement accueillir quelques valises.

Motorisation

Installé à l'avant pour les modèles à traction, le moteur électrique de 150 kW (201 chevaux) est alimenté par une batterie de 71,4 kWh qui permet de parcourir 406 km, selon les conditions, avant de tomber à plat. Dans le cas du modèle à rouage intégral (AWD), chaque essieu accueille un moteur de 80 kW (214 chevaux). Ils sont alimentés par une batterie de 72,8 kWh qui procure une autonomie moindre, soit de 367 km. Le Hyundai Ionic 5 AWD à autonomie prolongée peut en parcourir 428. Cette autonomie suffit néanmoins dans la plupart des situations de la vie quotidienne.

Au chapitre des performances, le véhicule ne souffre d'aucun manque d'énergie au moment d'accélérer et d'effectuer un dépassement. Dans les côtes montagneuses de Charlevoix, le bZ4X se tire fort bien d'affaire. Autre point fort : le silence de fonctionnement. Malheureusement, le bZ4X n'offre aucune capacité de remorquage.



Comportement

Agréable à conduire, le nouveau venu chez Toyota se démarque par son comportement routier rassurant et son confort de roulement étonnant. Indépendante aux quatre roues, la suspension absorbe efficacement la plupart des imperfections de la route, sans pénaliser la tenue de route. Chaussé de jantes de 20 po, la version mise à l'essai s'appuie sur la route avec confiance et stabilité. La conduite à une pédale permet de jouer avec la pression sur l'accélérateur pour accélérer ou décélérer.

Toyota ajoute une nouvelle corde à son arc. Pour cette première expérience, le constructeur propose un véhicule qui, malgré son nom alambiqué, se démarque positivement sur plusieurs aspects, sans toutefois révéler de nouvelles innovations technologiques. Face à des concurrents sérieux, il se défend néanmoins avec un bel aplomb.

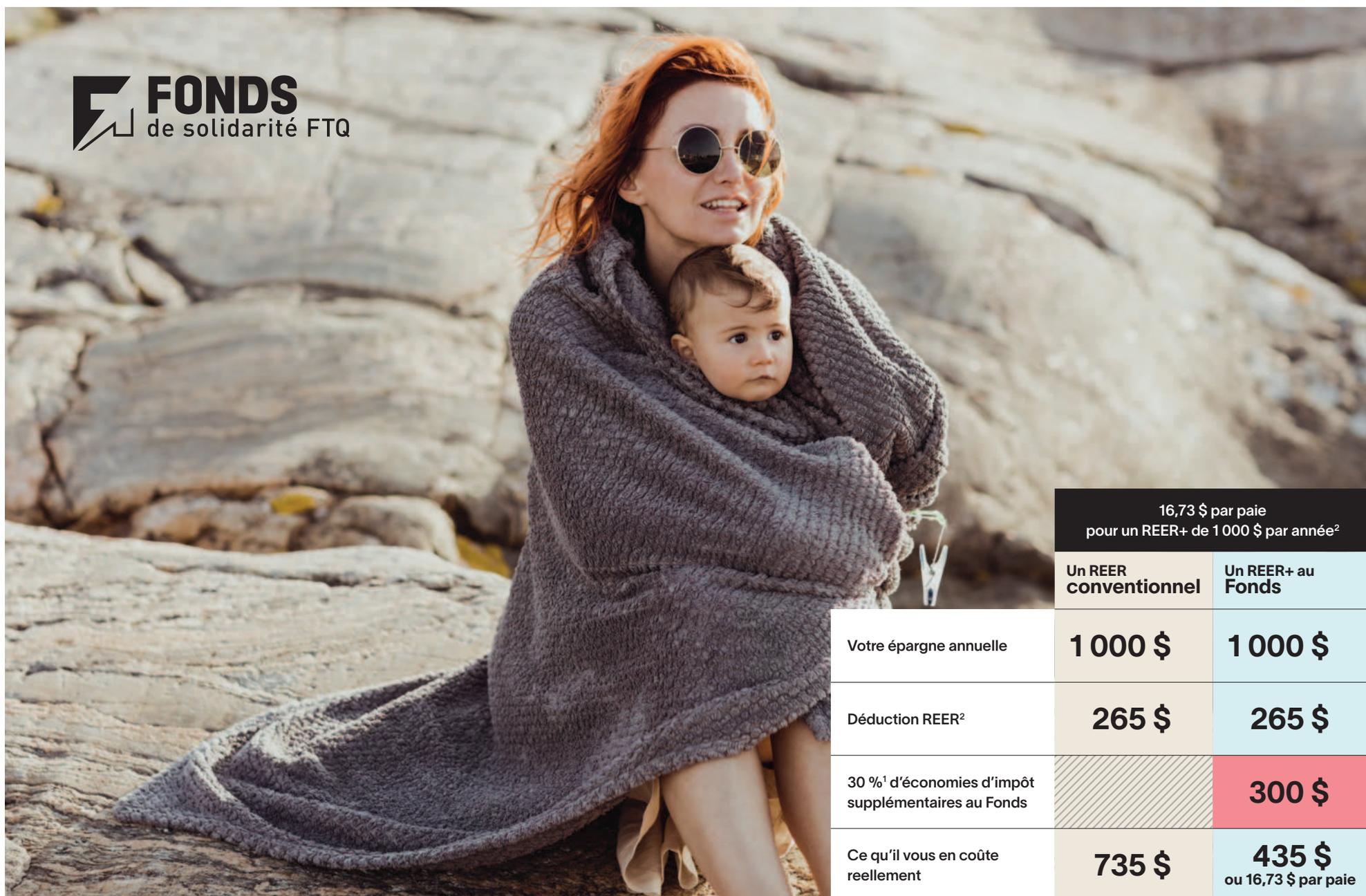
Toyota bZ4X 2023

Prix de base : 35 937 \$* (L, traction)

Prix du modèle essayé : 53 697 \$* (XLE AWD avec ensemble Technologie)

Concurrence principale : Ford Mustang Mach-E, Hyundai Ionic 5, Kia EV6, Nissan Ariya, Subaru Solterra, Volkswagen ID4

***Rabais gouvernementaux inclus**



16,73 \$ par paie
pour un REER+ de 1 000 \$ par année²

	Un REER conventionnel	Un REER+ au Fonds
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER ²	265 \$	265 \$
30 % ¹ d'économies d'impôt supplémentaires au Fonds		300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	735 \$	435 \$ ou 16,73 \$ par paie

Cotiser au REER+ par retenue sur le salaire, c'est profiter de crédits d'impôt supplémentaires de 30 %¹ en + de la déduction habituelle.

Avec la retenue sur le salaire, vous pouvez cotiser toute l'année, sans même avoir à y penser.

fondsftq.com/rss

¹ L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

² Exemple basé sur l'année d'imposition 2023, pour une personne avec un revenu imposable entre 25 000 \$ et 49 275 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 26,5 %, recevant 26 paies par année, dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.